BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE

Numéro 1



Syndicat mixte de coopération territoriale



Madame, Monsieur,

L'arrivée de la fibre optique en Bretagne constitue un enjeu majeur de développement de nos territoires, de leur désenclavement et de notre ouverture au monde. Elle est le symbole de l'investissement de chaque élu pour préparer la Bretagne de demain.

Je vous sais en première ligne sur ce dossier où l'attente de nos concitoyens est forte. C'est donc pourquoi, en tant que Président de Mégalis Bretagne, j'ai voulu que cette lettre d'information vous parvienne régulièrement. Elle vous permettra de vous tenir informé du projet Bretagne Très Haut Débit.

Le projet avance. Malgré quelques difficultés que nous avons rencontrées, nous passons progressivement à une industrialisation du déploiement. Tous les moyens sont désormais mis en oeuvre pour que l'arrivée de la fibre optique se fasse au plus vite dans l'ensemble des communes bretonnes.

À l'heure actuelle, près de 70 000 foyers, entreprises et sites publics bretons sont raccordables. D'ici 2023, près de 550 000 autres locaux auront accès au très haut débit, à travers la fibre optique.

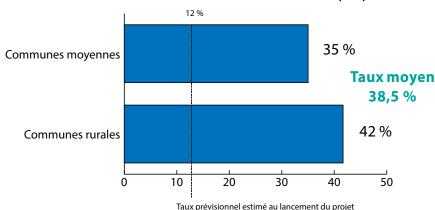
L'ensemble des outils sont désormais mis sur la table pour que nous puissions accélérer la construction du nouveau réseau. Les enjeux sont immenses. Sachons relever ce défi ensemble.

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, Président de Mégalis Bretagne

À LA UNE

La fibre plébiscitée en Bretagne

Taux de commercialisation de la fibre optique



Le projet Bretagne Très Haut Débit repose sur un principe : pour une prise de fibre optique déployée en milieu urbain, une prise est construite en milieu rural. Ce choix, décidé collectivement, permet un déploiement équilibré de la fibre optique en Bretagne.

Les premières commercialisations donnent une tendance : dans les communes rurales, près de 42% des habitants raccordables à la fibre ont fait le choix d'un abonnement au très haut débit. Ils sont 35% à l'avoir fait dans les villes moyennes.

Ces chiffres sont à mettre en perspective avec les taux prévus au début du projet. En effet, à cette période, le taux de commercialisation de la fibre optique en Bretagne était estimé à 12,4 %.

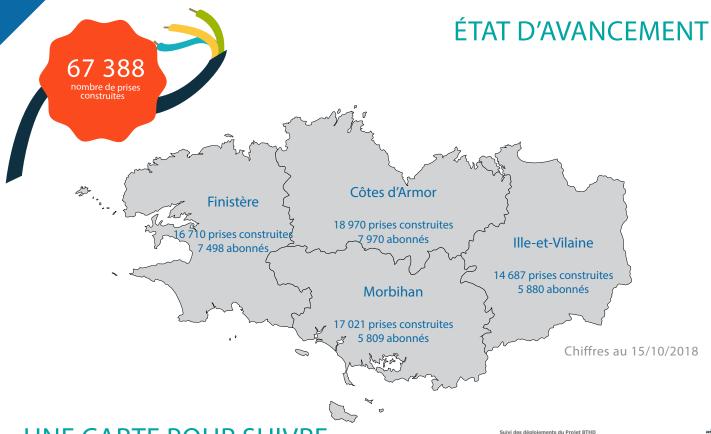


MÉGALIS BRETAGNE

Syndicat mixte de coopération territoriale, Mégalis Bretagne rassemble les 59 intercommunalités, les 4 départements et la Région Bretagne autour de deux missions : le développement de l'administration numérique et l'aménagement numérique du territoire.

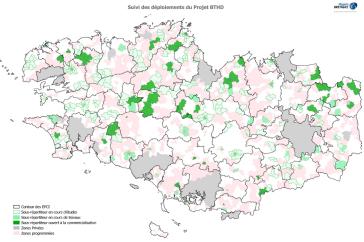
Pour cette dernière mission, Mégalis Bretagne construit un réseau public de fibre optique de 1,2 millions de prises, raccordant 90% du territoire breton et 60% de la population. Ce sont les opérateurs privés qui se chargent de déployer dans les zones denses (type Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc...).

SUIVRE LES DÉPLOIEMENTS



UNE CARTE POUR SUIVRE LES DÉPLOIEMENTS

Afin de suivre régulièrement l'avancée des déploiements de la fibre optique sur le territoire régional, Mégalis Bretagne lance une cartographie interactive. Elle est disponible sur le site de Mégalis Bretagne (www.megalisbretagne.org)



RACCORDEMENT ANTICIPÉ



Pour les entreprises, établissements d'enseignement et de recherche et services publics qui ne seraient pas concernés par un déploiement en fibre optique à court terme, et pour lesquels il serait constaté une carence d'initiative privée adaptée au besoin, un dispositif est mis en place afin de répondre à des besoins de haut niveau de services.

Pour mesurer si les organismes peuvent être concernés par ce type de déploiement anticipé, un questionnaire est à disposition sur le site de Mégalis Bretagne (www.megalisbretagne.org) et permet de prendre contact avec nos équipes afin de préciser votre besoin.

PHASES 2 ET 3: CONSULTATION EN COURS

Le choix du mode de construction du réseau Très Haut Débit est décisif pour la bonne réalisation des phases 2 et 3 du projet BTHD et ce d'autant plus que collectivités et usagers sont en attente d'une accélération du déploiement.

Au cours du dernier comité syndical du 9 juillet dernier, les élus de Mégalis ont fait le choix de lancer une consultation de type conception/réalisation avec une tranche ferme reprenant la totalité de la Phase 2 (400.000 prises à réaliser sur 2019-2022) puis une seconde tranche sur le périmètre Phase 3 (environ 630.000 prises).

Ce marché permet :

- d'optimiser et d'industrialiser les méthodes de conception;
- de réduire le nombre d'interfaces entre les entreprises et diminuer les problématiques administratives liées à la multiplicité des marchés publics;
- d'apporter des assurances sur le respect des engagements de calendrier, de coût et de qualité sur l'ensemble du réseau régional;
- de confier un marché d'une durée et d'une volumétrie permettant de mettre en œuvre une véritable politique d'insertion sociale et de recrutement.



- · Consultation publique lancée le 20 juillet
- Réception des candidatures le 24 septembre
- Réception des offres début janvier 2019
- Notification au printemps 2019

FINANCEMENT PHASE 2

Les collectivités bretonnes (Intercommunalités, Départements, Région), l'Etat et l'Union Européenne investiront près de 2 milliards, à terme, pour le projet Bretagne Très Haut Débit.

L'implication financière des EPCI pour l'arrivée du Très Haut Débit est ainsi primordiale. Pour chaque prise de fibre optique construite, ils investissent 445€.

Afin de lisser la charge financière pesant à court terme, les conventions de financement de la phase 2 seront établies sur le principe d'un forfait pluriannuel sur la période 2019-2023 à raison de 89€/an/prise.





FOCUS PRATIQUE

« L'adressage »

Afin de faciliter la commercialisation de la fibre optique en Bretagne, il est nécessaire que les communes aient mis en place une démarche d'adressage.

En effet, une fois le réseau déployé, les habitants souhaitant être raccordés au très haut débit devront démarcher un fournisseur d'accès à internet afin de raccorder leur habitation. Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront alors être raccordées au réseau de fibre optique.

La qualité des adresses est également essentielle pour l'efficacité des secours et l'acheminement du courrier par exemple.

Si vous souhaitez mettre en place ce type de projet dans votre commune, un site est mis à votre disposition : https://adresse.data.gouv.fr/



ZOOM SUR LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ Fiche d'identité: Président: Philippe Le Goux Nombre d'habitants: 31 733 Nombre de communes membres: 28



3 QUESTIONS À PHILIPPE LE GOUX MAIRE DE PLEGUIEN, PRÉSIDENT DE LEFF ARMOR COMMUNAUTE



Quelle a été l'implication de la communauté de communes dans le projet Bretagne Très Haut Débit ?

La communauté de communes, consciente des enjeux économiques et sociaux liés au Très Haut Débit, avait engagé dès 2009 en partenariat avec le Conseil régional, puis avec Mégalis Bretagne, un schéma directeur d'aménagement numérique de proximité puis une étude d'ingénierie.

Ces études nous ont permis de guider nos choix stratégiques (montée en débit ou très haut débit, priorisation des zones,...).

Nous avons également mobilisé des moyens humains au sein des services pour accompagner les études et travaux de Bretagne Très Haut Débit.

L'accompagnement financier à hauteur de 8,5 M€ pour couvrir la totalité de la Communauté de communes marque l'engagement de Leff Armor Communauté à répondre aux enjeux d'aménagement de notre territoire.

Quelles ont été vos priorités dans la territorialisation des trois phases du projet ?

La fracture numérique est une réalité dans nos campagnes. Notre souhait a été de l'atténuer le mieux possible. Dans la phase 1, nous avons donc privilégié les communes rurales les moins bien desservies en haut débit.

Dans la phase 2, nous avons recherché un équilibre entre

zones rurales, zones d'activités économiques et zones plus urbaines (commune littorale).

Le déploiement de la fibre optique en phase 3 se fera en priorité dans les zones n'ayant pu bénéficier d'opérations d'amélioration des débits au préalable.

Quels sont les projets sur votre territoire en lien avec l'arrivée de la fibre optique ?

Je vois avec l'arrivée du très haut débit une capacité supplémentaire qui nous est donnée de rendre notre territoire encore plus attractif.

Déjà des réalisations communautaires existent, dont l'intérêt sera renforcé par la fibre. Je pense aux deux salles de visioconférence de la communauté de communes et à l'espace de coworking tout récemment ouvert. Le télétravail que nous voulons favoriser sur le territoire sera facilité par l'accès à la fibre.

Je constate aussi, depuis plusieurs années, que les porteurs de projets économiques nous interrogent sur l'arrivée de la fibre. Pour eux, comme pour les particuliers, la fibre sera un moyen d'accès à l'information, aux échanges d'informations et donc un outil favorable à l'économie et à l'emploi. C'est ce qui explique nos choix de déploiement dans la phase 2.